

**Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)**

**COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG**

**Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.**

**Vous transmettez votre candidature (CV + LM)** à l'adresse électronique [juliette.ozanne@diplomatie.gouv.fr](mailto:juliette.ozanne@diplomatie.gouv.fr)

Le tuteur de stage pourra alors vous contacter pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.)

Si vous êtes présélectionné, le bureau des stages du MEAE (VISTAP) vous adresse un courriel vous indiquant la procédure à suivre.

Votre école transmet au MEAE votre dossier complet notifiant ainsi son accord formel. VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débiter.

**En aucun cas vous ne pourrez débiter votre stage avant la fin de cette procédure.**

**INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE**

**Durée minimum :**

4 mois

**Durée maximum :**

6 mois

**Date de début de stage souhaitée :** 13/01/2025

**Date de fin de stage souhaitée :** 11/07/2025

**Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :**

15 jours

**Qualités personnelles requises :**

- capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse
- réactivité et capacité à faire des propositions
- compétences rédactionnelles

**Langues nécessaires :** Anglais

B2

Cliquer

**Remarques éventuelles sur les langues :**

Une connaissance de l'anglais est indispensable pour les échanges avec la partie flamande à défaut de connaissance du néerlandais.

**Descriptif du stage, activités/missions confiées :**

Sous l'autorité de la conseillère de coopération et d'action culturelle, en lien avec l'attaché de coopération scientifique et universitaire et le chargé de mission universitaire Campus France, le ou la stagiaire se verra confier des missions sur les volets suivants :

1/ Appui à la conception, l'organisation, la logistique et la mise en œuvre des projets suivants relevant des actions de coopération scientifique et universitaire :

- appui logistique aux actions de promotion des études en France de l'espace Campus France Belgique (animation de stands, aide à la préparation de webinaires thématiques régionaux) ;
- appui organisationnel à la mise en œuvre d'événements sur les questions de coopération scientifiques (journées "Doctoriales franco-belges de l'AgriTech") ;
- appui à la mise en œuvre d'événements liés à la programmation "débat d'idées" du poste diplomatique ;
- soutien aux activités interdisciplinaires (préparation d'un événement sport au féminin en lien avec le pôle culture et ICC du SCAC).

2/ Veille et suivi du paysage de la coopération universitaire entre la France et la Belgique, notamment la collecte des informations auprès des établissements d'enseignement supérieurs belges.

3/ Accompagnement des activités du service de coopération et d'action culturelle (SCAC) :

- rédaction de notes de synthèse, de projets d'interventions ou de discours (ambassadeur, conseillère de coopération culturelle, attaché) ;
- appui à la communication des activités en lien avec la chargée de communication du SCAC : rédaction d'articles et de posts pour les réseaux sociaux, éventuellement réalisation de supports de communication.

## CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

Service culturel

Coût de la vie :

Sensiblement inférieur à celui de Paris

**Conditions d'hébergement** (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

Le stagiaire doit effectuer lui-même sa recherche de logement. Le prix d'un logement d'une chambre oscille entre 500 et 850€. Colocation possible.

Vaccins, points particuliers de santé :

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

Nombreux transports collectifs, services, commerces de proximité

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

Oui

Non

Conditions d'obtention du visa :

Jours de repos hebdomadaires :

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche